

# **ACCA BISCAROSSE CR Assemblée Générale du Samedi 29 juin 2019**

Le 29 juin 2019 s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA de BISCARROSSE dans la salle de la Maison de la foire en présence :

des membres du conseil d'administration, de Mrs Kamel DEMANE maire adjoint de Biscarrosse représentant M. le Maire, RIMONTEIL, président de l'ACCA de Parentis en Born et administrateur de la Fédération, Bruno GOURGUE, président de l'ACCA d'Ychoux, Jonathan MARCELLIN représentant M. Didier BROUSSE, président de l'ACGELB, Pascal DARMUZEY, lieutenant de louveterie.

Philippe CHAUDERON président de l'ACCA de Biscarrosse ouvre la séance à 9h00 et remercie toute l'assemblée ainsi que M. BOUDET du Courrier français, les journalistes de Sud-Ouest étant excusées.

Ordre du Jour :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018
- Rapport financier de la saison 2018/2019
- Entente avec Parentis et tarifications diverses
- Projet de budget 2019/2020
- Garderie
- Petit gibier
- Plan de chasse, battues CELM et GIC
- Projet de Laouadie
- Votes
- Rapport moral et informations diverses
- Interventions et questions diverses

Une minute de silence est observée en mémoire de M. Jean Pierre DHONT, ancien secrétaire de l'ACCA et chef de battue au CEL.

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018**

P. CHAUDERON donne la parole à M. Jean Louis TRISCOS pour lire le compte-rendu de l'AG 2018.

Aucune observation n'ayant été formulée, il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## **Rapport financier de la saison 2018/2019**

Pascal LORIN, trésorier, donne lecture poste par poste du bilan financier.

Les recettes sont de 39.554,38€ et les dépenses s'élèvent à 34.950,79€

La situation comptable laisse apparaître un solde positif de 4603,59€.

La situation de nos différents comptes bancaires, laisse apparaître un avoir pour fin juin de 54.027,11€

Il est à noter que nous avons débuté les remboursements de frais pour le pied et l'agrainage. Les donateurs ont pu en déduire 60% sur leur impôt sur le revenu.

Aucune remarque sur ce bilan, il est soumis au vote et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## Entente Parentis et tarifications diverses

P. CHAUDERON salue les relations chaleureuses qui existent entre les 2 ACCA.

Les **tarifs restant inchangés** s'établissent comme suit :

- Propriétaires : 39€
- Domiciliés : 58,50€
- Facultatifs : 130€
- Spécifiques : 78€
- Cartes journalières : 16€
- Pylône ONF : 20€
- Pylône hors ONF : 10€
- 1<sup>er</sup> permis et + de 80 ans : gratuit

Les dates de délivrance des cartes seront :

- Vendredi 2 août de 18h à 19h
- Vendredi 23 août de 18h à 19h
- Samedi 31 août de 14h à 17h
- Samedi 7 septembre de 14h à 17h

Nous avons **375 adhérents** dont 30 extérieurs et Addi'chasse et 13 nouveaux permis. La baisse reste faible par rapport à la saison dernière 382 adhérents mais elle est constante et nous devons faire plus pour l'enrayer.

La croissance démographique s'effectue avec l'arrivée de citoyens peu concernés par la chasse et ceux qui le sont souvent à la retraite. Il faut donc s'occuper des jeunes.

Une demande a été faite à la Fédération par l'intermédiaire de Jean Pierre RIMONTEIL pour que nous connaissions au minimum les noms de ceux qui passent le permis.

On pourra ainsi envisager, à minima, des convoitages jusqu'au centre d'examen, pourquoi pas des sessions de révision, etc.

## Projet de budget 2018-2019

P. LORIN annonce le budget pour cette saison.

Il est prévu 33.000€ de recettes et 33.000€ de dépenses.

Une attention particulière est portée sur le poste « contribution territoriale » qui a été significativement provisionné pour prendre en compte les informations nous arrivant de la Fédération sur les dégâts des sangliers.

Le prévisionnel financier est soumis au vote et adopté par l'assemblée à l'unanimité

## Garderie

**Alain LOUBEYRES** a prêté serment et va débuter sa première saison.

Dans le même temps, Franck COURCELLE a décidé d'arrêter, ses obligations professionnelles ne lui permettant plus d'être sur le terrain comme il le souhaitait.

## Petit gibier

Le poste gibier s'élève à 11.392€

Cela correspond à :

- 900 faisans
- 400 perdreaux

La fermeture aura lieu le 01/11/2019.

Les dates de lâcher :

- 6 septembre : 150 faisans 200 perdreaux
- 13 septembre : 150 faisans 200 perdreaux
- 20 septembre : 300 faisans
- 27 septembre : 300 faisans

**Culture à gibier:** P. CHAUDERON tient à remercier la municipalité de BISCARROSSE qui fait effectuer par les employés communaux le travail du sol avec des conditions météo de l'hiver et du printemps particulièrement défavorables.

43 km ont étéensemencés

La mise en culture a été réalisée par Vincent LECROART, JJ Cabanac, Jean Pierre DUBOURG, Lucien LABAUME.

Un semoir a été acheté ce qui facilite l'opération.

Cette année, tous les travaux de l'ACCA ont rapporté 2922€ de subventions de la part de la Fédération des chasseurs des Landes.

Au vu du succès de la réserve temporaire spécifique du faisan au moulin du naou, il a été décidé d'en créer une seconde dans le secteur du Frezat-Mayotte.

**Gibier d'eau :** En partenariat avec l'ACGELB et l'ATPB, nous avons réalisé des nids pour les canards début février. Ils ont été implantés dans le marais de Laouadie alors en eau.

Une action conjointe est également en préparation avec l'ACGELB pour proposer à la mairie une convention de gestion du marais du lac nord.

## Plan de chasse, battues CELM et GIC

- Chevreuils

P. LORIN fait lecture des résultats des prélèvements chevreuil :

Battues ONF : 15 animaux prélevés sur les jours entre Noël et le premier de l'an.

Hors ONF : 65 bagues, 60 chevreuils prélevés par 10 équipes représentant 120 chasseurs + 5 bracelets pour les équipages de chasse à courre.

Nous débutons la troisième et dernière année du plan de chasse triennal.

Les dates des battues :

Elles ne sont pas connues à ce jour

La réunion des chefs d'équipe aura lieu le 24 septembre et les listes devront nous être parvenues avant le 16 septembre.

- Battues CELM

JJ. Chaliat étant absent, Patrick ANCHOL nous fait lecture du bilan des battues CELM. 3 biches, 5 faons, 1 cerf pris par les chiens et 27 sangliers pour 8 battues et une moyenne de 40 chasseurs par journée.

- Sangliers

Cette année, nous avons prélevé 88 sangliers sur l'ACCA, record absolu, dont 12 en une seule matinée de battue administrative début septembre. Et il n'y a pas de raison de penser que la courbe va s'inverser, bien au contraire. Les dégâts sur les semis s'avèrent particulièrement importants cette année.

Des affûts ont été mis en place sur le champ de Gallouet avec des résultats mitigés en avril et mai. Depuis début juin l'affût se fait après avoir réservé sa place depuis le site internet. Une demande de tir de nuit a été envoyée à la DDTM.

**Chevrotine** : la période d'essai a été reconduite. La chevrotine 21 grains est la seule autorisée et uniquement pour les tirs dans le cadre de battues.

- Cerfs

Il a été prélevé 2 animaux sur les 4 bracelets que nous avons sur le GIC. En effet, 2 animaux ont été accidentés sur la route et nous avons des suspicions sur le fait que 2 animaux ont été prélevés sur le territoire de l'ACCA par l'équipe du GF du Born.

- **Relations avec l'ONF**

L'avenant pour l'échange de terrain a été enfin signé.

Une motion est proposée au vote pour alerter la direction de l'ONF sur les agissements d'un garde :

« Nous, chasseurs de Biscarrosse tenons à rappeler que nous chassons depuis toujours sur le territoire de la forêt domaniale gérée par l'ONF, que nous sommes les seuls usagers de cet espace à nous acquitter d'un loyer, que nous avons toujours respecté les règles du cahier des charges et que nous avons le droit, pour cela, à un minimum de respect.

Depuis plus de 2 ans, nous subissons les récriminations ouvertement anti-chasse d'un garde de l'ONF de Biscarrosse qui cherche tous les prétextes pour nous entraver dans l'exercice de la chasse.

Il a voulu limiter le nombre de véhicules utilisés pour les battues de régulation du sanglier sans autre justification que son bon vouloir.

Il a ensuite prétendu nous interdire de procéder à plus de 2 battues au sanglier par semaine, en contradiction flagrante avec les demandes réitérées de sa Direction qui nous incitait, au contraire, à accroître la pression sur cette espèce.

Et maintenant, il s'attaque aux emplacements de chasse à la palombe dont il veut réduire le nombre sous de faux prétextes.

Nous, chasseurs de Biscarrosse, demandons l'arrêt immédiat de ces brimades et le retour à un climat apaisé. »

Cette motion est soumise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

- Dernière précision, il a été ramassé **27 chevreuils et 36 sangliers** sur les routes depuis septembre.

## Déchets de venaison :

Le SIVOM nous a mis devant le fait accompli, ils ne ramassent plus les déchets de venaison. Heureusement que nous avons pris les devants. La communauté de communes des Grands Lacs a octroyé une subvention pour la mise en place d'un bac à Biscarrosse.

Nous avons une réunion le 9 juillet pour voir les modalités techniques, les travaux devant débuter en octobre.

## Projet de Laouadie

Un bail à construction a été signé avec M. le Maire qui nous donne la possibilité de construire et d'exploiter pendant 20 ans la Maison de Laouadie.

Un avenant permettant de continuer après, tant que l'ACCA continue une activité en rapport avec ses statuts.

Une subvention de 100.000€ a été votée par le conseil municipal et 20.000€ est attribué par l'AGEFU.

Le permis de construire a été déposé, il faut attendre son retour et la purge des oppositions pour débuter la construction qui devrait intervenir en début 2020.

Si tout se passe bien, nous pourrons faire l'inauguration en même temps que l'AG, l'an prochain.

Un appel massif va être fait auprès de tous les adhérents pour qu'ils viennent aider les professionnels de chaque corps de métier durant cette construction.

## Votes

Claude ESLAN est confirmé par l'assemblée à l'unanimité dans ses fonctions de membre du conseil d'administration en remplacement de Vincent LECROART, démissionnaire.

Il est procédé au renouvellement du tiers.

Les sortants sont :

Patrick ANCHOL

Jean Jacques CABANAC  
Philippe CHAUDERON

Se présentent également :  
Christophe BERRAND (conseiller technique)  
Joël HERRAN (conseiller technique)  
Clément GAMARDES  
Alexander MARI  
Jonathan MARCELLIN

Nombre de votants : 91  
Nombre de votes régulièrement exprimés : 87  
Nombre de votes blanc : 0  
Nombre de votes nul : 4

Ont obtenu :

Patrick ANCHOL :	60 voix
Christophe BERRAND :	21 voix
Jean Jacques CABANAC :	42 voix
Philippe CHAUDERON :	61 voix
Clément GAMARDES :	15 voix
Joël HERRAN :	33 voix
Jonathan MARCELLIN:	6 voix
Alexander MARI :	21 voix

Sont élus :  
Patrick ANCHOL  
Jean Jacques CABANAC  
Philippe CHAUDERON

## Rapport moral

- arrêté d'ouverture de la chasse
- travail du CA de l'ACCA
- Intervention de A Lalheugue à l'AG de la Fédé
- Ouverture de la chasse et assurances

## Interventions et questions diverses

### – Interventions

JP RIMONTEIL donne des informations sur les travaux du laboratoire ISNEA à propos des oiseaux migrateurs.

Il évoque ensuite la problématique des dégâts du sanglier du printemps.

Il explique ensuite les enjeux de la loi chasse et notamment du permis national à 200€.

M. GOURGUE souligne l'excellent climat régnant au sein du GIC de la Grand Lande et pas uniquement à propos du cerf. Il rappelle les travaux entrepris par l'ACCA d'Ychoux pour la réimplantation du faisan et des échanges fructueux que nous avons sur ce sujet.

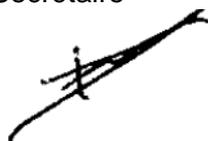
M. DEMANE souligne la qualité des débats, il prend note du projet pour le marais du lac nord et propose de faire le point avec l'ONF.

Aucune question n'étant formulée dans l'assemblée, M<sup>r</sup> CHAUDERON souhaite une excellente saison de chasse à tous les chasseurs et lève la séance à 12h15.

Philippe CHAUDERON  
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Jean Louis TRISCOS  
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent, thick, diagonal stroke that starts from the bottom left and extends towards the top right, with a few smaller, less distinct strokes above it.